



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2001

Centre Du Guesclin - Charges de viabilité

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 JUIN 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 JUIN 2001

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M.
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M.
Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique
GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc
THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rémy LANDAIS donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Louis EPPLIN

DELIBERATION D2012532001

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2001

Enseignement Secondaire et Supérieur Centre Du Guesclin - Charges de viabilité

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le Centre Du Guesclin accueille dans ses locaux différents organismes qui participent par convention aux charges de viabilité du Centre.

Les charges sont calculées à partir des éléments suivants :

I - Charges d'entretien :

- le personnel
- les produits
- les petits travaux locatifs
- les contrats de maintenance.

II - Charges de services communs pour l'accueil, la conciergerie.

III - Fluides :

- eau
- chauffage
- électricité

Conformément au décompte ci-joint, le montant annuel des dépenses engagées en 1999, s'élève à 236,68 F par m².

Le Centre Du Guesclin ayant été transféré à la Communauté d'Agglomération de Niort à compter du 9 mai 2000, ce tarif ne sera appliqué par la Ville et les recouvrements correspondants effectués, que pour la période du 1/01 au 8/05/00, le reste de l'année relevant de la compétence de la CAN.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les modalités de calcul expliquées ci-dessus ainsi que les tarifs applicables.
- et adapter les tarifs applicables.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

**CALCUL DU COUT DES CHARGES DE VIABILITE
CENTRE MUNICIPAL DU GUESCLIN
ANNEE 2000**

I - CHARGES D'ENTRETIEN :

A) Personnel d'entretien

Surface retenue : 8200 m²
Coût annuel : 1.000.565 F
Coût au m²/annuel environ

122,02 F

B) Produits d'entretien

Surface retenue : 8.200 m²

Coût annuel : 35.288,36 F

Coût au m²/annuel environ 4,30 F

C) Travaux d'entretien locatif

Surface retenue : 8.500 m²

Coût annuel : 86.289 F

Coût au m²/annuel environ 10,15 F

D) Contrat de maintenance

Surface retenue : 8.500 m²

Coût annuel : 16.810 F

Coût au m²/annuel environ 1,98 F

II - CHARGES SERVICES COMMUNS :

(accueil, conciergerie, etc...) pour l'ensemble du Centre

Surface retenue : 8.500 m²

Coût annuel : 427.960 F

Coût au m²/annuel environ 50,35 F

III - FLUIDES

Surface retenue : 8.500 m²

Coût annuel : 406.981 F

Coût m²/annuel environ 47,88 F

COUT TOTAL DES CHARGES ANNUELLES AU M²

236,68 F

[Ordre du jour](#)